

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste Société Royale à Enghien



1984 - 2024

Semper Angiam Servare



Les Fondateurs du Serment



*Les quatre membres fondateurs du Serment.
Michel CLAESSENS, Georges DEVROEDE, Louis VINCART, Yves DELANNOY
Peinture de B. DUFOUR 2004*



40ème anniversaire : éditorial

En 2014, notre Connétable de l'époque, Jean-François Baudoux, nous rappelait dans son éditorial la signification de notre devise : « Semper Angiam Servare » - « Toujours au service d'Enghien ». Un professeur du Collège Saint Augustin lui précisait : Toujours protéger – dans le sens de conserver – Enghien.

Outre le service à notre bonne Ville d'Enghien, le Serment a pour vocation de conserver et protéger sa ville.

Plus en termes de défense, comme ce fut le cas au Moyen-âge, évidemment. Mais certainement en termes de protection et de conservation d'une tradition, de liens d'amitié entre les membres et leurs amis, ainsi qu'en matière de patrimoine culturel et matériel.



En 2024, la tradition est respectée c'est évident : le tir du Roy, les commémorations, les toges et couvre-chefs d'époque en sont de multiples illustrations. L'amitié est centrale et se confirme toute l'année durant, par le plaisir de se retrouver dans nos prestigieux locaux.

Mais l'amitié va plus loin encore et se traduit par des liens indéfectibles avec certaines confréries, comme celle de la Double Enghien, avec d'autres sociétés enghiennoises telles que le Riffle et le Cyclo Bol d'Air et plus récemment le Cras-tofé.

Convivialité et ouverture à la Fanfare Royale d'Enghien, aux services clubs et en particulier le Fifty-One.

Certes notre Serment a aussi évolué. Les règles du Challenge interne ont été modifiées et 25 confrères y ont participé, regroupés en 3 catégories : Élites (+ de 94 de moyenne), Seniors (+ de 65 ans) et Messieurs (- de 65 ans). Présents dans les compétitions nationales depuis plusieurs années, ce sont maintenant 10 confrères qui participent aux championnats de Belgique à 6 et 10 mètres, 10 D et depuis peu 3 confrères participent aussi à 20 mètres.

En 2022, après deux années de Covid, nous avons adopté de nouveaux statuts et un nouveau règlement d'ordre intérieur. La nouvelle mouture se présente comme suit. Les administrateurs sont élus pour trois ans.

- Connétable : Paul Vanderroost
- Chancelier : Thierry Ganseman
- Secrétaire : Géry Flament
- Trésorier : Didier Pacco
- Capitaine de tir : Dominique Ghilain
- Intendant : Hubert Desclin



- Conseiller juridique : Jean-Claude Liekendaël.

Le président d'Honneur, Jean-François Baudoux est invité aux réunions de même que le Roy. Les administrateurs sont élus pour trois ans. Un nouvel Organe d'Administration sera donc élu en janvier 2025.

Et en 2023, notre chancelier a accepté la présidence de l'Union Régionale des Arbalétriers pour un mandat de quatre ans.

Le Serment est un acteur actif culturellement. Nos locaux, notre fabuleux musée, accueillent nos sympathisants lors de la journée portes ouvertes. Les membres du Serment sont toujours présents aux manifestations proposées par la Ville. N'est-ce pas aussi le plus beau groupe de la Procession de la Saint Jean ?

Nous pouvons être fiers. Tout en respectant les bases de nos fondateurs, nous poursuivons leur œuvre et le Serment grandit d'année en année. Nous sommes actuellement 31 confrères et 4 compagnons, très motivés, sont prêts à nous rejoindre en 2025.

Semper Angiam Servare.

Paul VANDERROOST
Connétable





Le Serment des Arbalétriers de Saint Jean-Baptiste

1. Rapide survol de l'histoire d'Enghien et des arbalétriers

L'histoire d'Enghien démarre au XI^{ème} siècle. Les seigneurs d'Enghien, règnent sur la ville. Par mariage, la seigneurie d'Enghien (ville, parc, château et 14 villages) passera dans la Maison des Luxembourg-Saint-Pol dont le plus célèbre représentant fut Louis, connétable de France, beau-frère de Louis XI et oncle d'Edouard IV, puis dans la Maison des Bourbons-Vendôme (1487) jusqu'à ce qu'Henri IV la cède au prince-comte Charles d' Arenberg en 1607.

On trouve les premières traces du Serment dans les années 1300... c'est donc depuis près de 700 ans que le serment d'Enghien existe !

Créé par le Seigneur Wauthier III d'Enghien, les arbalétriers avaient pour but de protéger la ville... Les statuts du Serment des Arbalétriers de St Jean Baptiste (1340), confirmés par Philippe II en 1562 et avant lui par Philippe de Clèves, réaffirment le droit du Connétable de mobiliser les arbalétriers pour faire guet et garde sur les remparts et aux portes de la ville, également pour prêter assistance au bailli et à ses sergents en vue d'arrêter tous « malfaiteurs et malfaictresses ».

Ce n'était pas la seule guildes, il y avait aussi le Grand Serment des archers de Notre Dame, le Serment des archers de Saint-Sébastien, Le serment des Arquebusiers (ou Couleuvriniers) de Saint-Christophe et plus tard la confrérie des arbalétriers de Ste Anne... mais le serment des Arbalétriers de St Jean Baptiste était le plus ancien.

Les statuts des arbalétriers de St Jean Baptiste, des archers de ND et des couleuvriniers de ST Christophe stipulent l'obligation d'aller en guerres... on n'a pas trouvé trace d'intervention des serments. A noter toutefois le concours prêté par les archers d'Enghien au magistrat d'Enghien dans les circonstances suivantes. Au cours de la reprise des Pays-Bas par les Autrichiens des milliers de prisonniers furent acheminé à Mons le 24 mai 1794. Les serments d'Enghien, sous la houlette de JF Delwarde, roi, et C.I Bruneau, connétable, constituèrent une escorte de 40 hommes pour convoier les prisonniers français à Hal. Ils furent félicités par le Magistrat.

Là s'achève le rôle militaire des Serments. Un mois plus tard, les français remportaient la bataille de Fleurus (26 juin 1794) et faisaient repasser la Belgique sous contrôle français pour une vingtaine d'années.

Le Serment a été dissous en 1796.

Ses biens sont confisqués comme biens nationaux et vendus, mais il renaît en 1801, après le passage de l'orage révolutionnaire.

Il récupère notamment son fameux collier.



Le Serment survécut jusqu'en 1868 ; on ne sait trop pourquoi, il disparaît alors. Le serment s'est mis en léthargie en 1869, date à laquelle l'activité s'est suspendue... jusqu'en 1984.

Le Serment d'Enghien réunissant les anciennes confréries des Arbalétriers de St Jean Baptiste, les Archers de Notre-Dame, les Archers de St-Sébastien, les arquebusiers de St-Christophe et les Arbalétriers de Ste-Anne, il s'indiquait de reprendre en un seul emblème héraldique les quatre maisons qui veillèrent à leur naissance et à leur essor.

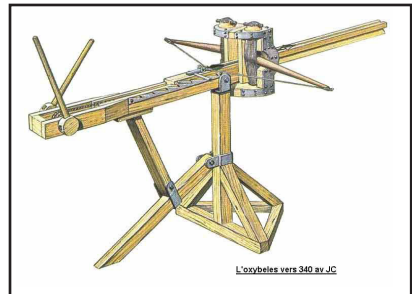
Le même serment s'est donné pour tâche de reprendre le relais.

2. Histoire de l'arbalète

Les premières arbalètes apparaissent en Chine, au V^{ème} siècle avant Jésus-Christ. L'arme ne disposant pas encore de système mécanique, la corde doit être tendue par le combattant en position allongée, tirant sur celle-ci avec ses bras et poussant avec ses pieds sur les demi-arcs.

Sous l'Antiquité romaine, la manubaliste est héritée du modèle des oxybèles grecs (voir ci-contre), il s'agit donc d'une arbalète à torsion.

Ce modèle aurait subsisté jusqu'au Xe siècle. Le principe repose sur deux ressorts de crins ou de tendons de chaque côté du fût de l'arme, qui se tendent quand on ramène les deux branches en arrière.



Au Moyen Âge, l'arbalète est utilisée autant comme arme de chasse que pour la guerre. Méprisée par la chevalerie, elle est vue comme arme déloyale car, tuant à distance, elle ne permet pas à l'adversaire de se défendre. Ainsi, considérant que l'arbalète, qui n'exige pas une grande formation, permet à des soldats peu aguerris de tuer de loin un chevalier en armure qui a voué son existence au métier de la guerre, le clergé estime que c'est une arme immorale pour le peu de courage et de formation qu'elle exige de celui qui la manie.

L'arbalète est frappée d'anathème et son usage est interdit en 1139 par le II^e concile du Latran et confirmée quelques années plus tard, en 1143, par le pape Innocent II, qui menaça les arbalétriers, les fabricants de cette arme et ceux qui en faisaient le commerce d'excommunication et d'anathème. Au XIII^e siècle, malgré l'interdiction, Richard Cœur de Lion et Philippe Auguste développèrent des unités spécifiques d'arbalétriers, bien entraînées et équipées. Une des victimes les plus célèbres fut Richard Cœur de Lion qui mourut de la blessure infligée par un carreau d'arbalète en 1199.



Cette arme fut aussi utilisée par les peuples orientaux durant les croisades, dans une forme similaire au modèle occidental, mais avec quelques subtilités de forme. Il existait aussi un modèle, peut-être expérimental, d'arbalète portable.

Les progrès de la sidérurgie augmentent parallèlement la robustesse des armures et la puissance de l'arbalète avec la création de l'arc en acier, au début du XIVe siècle, qui remplace petit à petit les arcs en bois et les arcs composites (lamellé-collé : bois + tendons + corne, le tout encollé).

On invente aussi un mécanisme complexe et coûteux, avec temps de rechargement de plus en plus long de 2 à 3 minutes (jusqu'à 30 minutes pour les modèles les plus puissants) comme le cric ou le treuil pour tendre l'arbalète. Les Italiens se distinguèrent dans la fabrication d'arbalètes particulièrement efficaces :

un trait pouvait atteindre jusqu'à 350 km/h ! Cependant, à raison de deux coups par heure, elle fut peu utilisée sur les champs de bataille.

Les arbalètes, comme les arcs, ont pratiquement disparu lorsque les armes à feu, plus facile d'emploi, demandant moins d'entraînement, et aussi beaucoup moins chères, devinrent l'équipement de base du fantassin.



3. But de la confrérie

Le Serment de Saint Jean-Baptiste répondait évidemment aux impératifs militaires du temps, à savoir la défense des murailles et des portes de la ville.

Mission militaire, mais aussi mission de police comme le maintien de l'ordre public, surtout dans certaines circonstances où il y avait lieu de s'attendre à quelques troubles : les foires urbaines, le passage des Egyptiens (bohémiens, romanichels, tziganes, gitans, nomades de tout poil), etc.

Le Serment prêtait son concours au bailli dans la recherche, la poursuite et l'arrestation des malfaiteurs sur tout le territoire de la seigneurie ; il assistait de même aux exécutions criminelles (pendaison, décapitation, feu).

Ce qui est moins connu, c'est la participation du Serment à la vie politique en-



ghiennoise. Les confrères font partie du Conseil de la ville où siègent les délégués des quatre serments.

Ils sont aussi présents aux manifestations publiques civiles et religieuses (cortèges officiels, joyeuses entrées des seigneurs, réception des hauts personnages ...)

4. Naissance du Serment d'Enghien

En 1984, une association - Le Serment d'Enghien - fut créée et remit en vogue le tir à l'arbalète. Elle a pris pour devise : *Semper Angiam Servare*.

Elle comprend actuellement une trentaine de compagnons et confrères, on se retrouve une bonne quinzaine tous les vendredis pour le tir à l'arbalète.

On tire à 6 mètres, pour lequel on a 5 postes de tir ou rarement à 10 mètres où nous n'avons qu'un poste de tir.

Chaque année début janvier, nous désignons le Roy de l'année. Chacun à son tour tire dans une petite cible. Quand on la touche, un pétard explose... et le Roy est désigné. On tire au finish... il a parfois fallu recommencer le vendredi suivant, si personne ne parvient à toucher la cible...

5. Recherche et création du local

Le local où nous tirons est en fait les anciennes buanderies du château que nous avons restauré pour en faire ce petit musée.

Les locaux étaient dans un grand état de délabrement : bric à brac invraisemblable, murs décharnés, sinon troués ici et là, portes enlevées, linteaux dangereusement lézardés, plinthes et dalles retirées en maints endroits, voûtes affaissées et percées en l'une ou l'autre salle, cheminée murée, etc.

A l'intérieur : décapage de tous les murs, dégagement des briques à la disqueuse, rejointoiement au ciment, replâtrage de certaines surfaces, agrandissement de la salle de tir par la suppression d'un mur avec placement d'une poutre de consolidation, grattage, nettoyage et restauration des plafonds, dégagement de la cheminée et aménagement, placement de nouvelles portes et vitrines, plinthes et dalles, installation de l'électricité, du chauffage et de l'eau, création de sanitaires, peintures des châssis de fenêtres, etc.

A l'extérieur, suppression d'un mur pour accéder au Petit Parc, mise en place d'un jardin avec pelouse, arbustes, chemin gravier.

Résultat : un bar qui a son petit succès, une salle de réunion qui devient un musée très agréable en hiver au coin du feu, une salle de tir qui fait envie aux arbalétriers étrangers, des toilettes qui permettent de se ... soulager.



6. Conclusion

Cette confrérie, c'est le plaisir de tirer à l'arbalète mais aussi il ravive le souvenir de ce Serment historique.

C'est aussi réunir et exposer tout ce qui peut évoquer le passé des anciennes confréries militaires de la ville, qu'il s'agisse des arbalétriers, des archers ou des arquebusiers ou couleuvriniers.



*Les Arbalétriers au Parc d'Enghien
Louis Theyskens - Roy en 1987*



Histoire du Serment de 1984 à 2014

1985

Yves Delannoy, premier connétable, signait l'éditorial de la première chronique écrite à la main le 18 janvier 1986.

« Afin de consolider les liens existants entre les membres du Serment et mieux les unir à celui-ci, il a été décidé d'éditer un bulletin dont la périodicité, trimestrielle en principe, s'adaptera aux événements.

Il contiendra le calendrier et le rapport des activités sociales, le compte-rendu des réunions administratives, des séances de tir et autres manifestations du Serment.

Il est ouvert aux suggestions, souhaits et observations des confrères et compagnons.

Aux jours heureux et malheureux qu'ils connaîtront, il permettra de leur exprimer la cordiale sympathie du Serment.

Enfin, par-delà les informations diverses qui pourraient les intéresser, il contribuera à retracer l'histoire des anciens Serments de la ville pour mieux faire connaître celui qui en a pris la succession, et assurer à celui-ci le bel avenir auquel nous songeons.

En remerciant les promoteurs et collaborateurs de ce bulletin, je souhaite à cette heureuse initiative un brillant succès »

Le trésorier Michel Braeckman annonce que la cotisation pour 1986 est fixée à 1.000 francs pour les confrères et 600 francs pour les compagnons.

Les membres confrères et compagnons inscrits en 1985 sont :

- Jean-François Baudoux (compagnon)
- Fernand & Michel Braeckman
- Michel Claessens
- Grégory & Yves Delannoy
- Michel Demoortel
- Guido Derycke (compagnon)
- Georges Desaegher
- Bernard & Georges Devroede
- Charles Ghislain
- Charles Peeters
- Louis Theyskens
- Jean-Louis et Louis Vincart

Au total des 49 tirs organisés en 1985, c'est Michel Braeckman qui remporte la palme, il est le plus régulier avec 176 roses.



Le règlement d'admission est adapté.

« Tout candidat doit être parrainé par un confrère. Avant de l'inviter, il devra être présenté au Connétable... »

Le Connétable prendra toutes informations à son sujet et communiquera sa décision au parrain au plus tard dans les quinze jours après cette présentation. En cas d'acceptation, le candidat peut participer aux réunions. Son parrain lui remet un exemplaire des statuts et du règlement d'ordre intérieur, l'engage à les observer fidèlement et à participer aux diverses activités du Serment. A dater de la première réunion, les confrères auront un mois pour faire connaître leurs éventuelles objections.

Si aucune objection n'a été reçue ou retenue et si le candidat a pris l'engagement ci-dessus, il sera compagnon.

Après une période de trois mois, le parrain fait rapport aux maîtres du Serment sur le comportement du compagnon.

Les maîtres se prononcent souverainement par un vote secret, sans avoir à se justifier, sur l'acceptation du compagnon.

Si les maîtres se prononcent positivement, le compagnon est invité à la messe des Rois, de l'année suivante, à prêter serment au cours de la grand-messe célébrée ce jour à l'église paroissiale d'Enghien. »



Les arbalétriers en 1985



1986

Cette année, notre blason dessiné par le dessinateur de BD François Craenhals a été approuvé!. Voir les explications sur le blason en page 28.

Le serment n'a pas encore de local, on tire dans les ateliers de Georges Devroede. Les négociations sont en cours avec l'administration communale pour disposer d'un local dans le parc récemment acheté par la commune.

Le pavillon des princesses est proposé mais abandonné en raison du coût trop important des travaux. On examine la possibilité d'occuper les anciennes buanderies du château...

Au niveau membres :

- Intronisation de Jean-François Baudoux, Michel Demoortel et Guido Derycke.
- La candidature de Georges Perremans est acceptée.
- Celle de Pol Leroy est présentée.

Activités :

Le 8 mai, la confrérie prête son concours aux festivités de l'ouverture officielle du parc de 185 ha que la ville vient d'acheter. Après le cortège en ville, la grand-messe de circonstance, le dépôt des fleurs au monument, le Serment forme avec la confrérie de la Double une haie d'honneur aux personnalités de part et d'autre de la porte des esclaves qui participent à l'inauguration du parc.

Dans les personnalités, outre les édiles communales, Clément Crohain en tête, on retrouvait le marquis Rodrigue de Belsunce d'Arenberg, le prince Léopold d'Arenberg.

A cette occasion une exposition consacrée à l'histoire du parc fut organisée pendant le mois qui suivit l'inauguration. Le serment, au service de la ville, en assura l'administration et la surveillance.





1987

Histoire de la recherche d'un Local.

En quête d'un local depuis 1983, la solution est enfin trouvée 4 ans plus tard !

On a envisagé successivement :

- La maison Jonathas ou son annexe, mais les locaux étaient trop exigus.
- Rue de la fontaine dans la chapelle ou les greniers de l'ancien couvent des Sœurs Noires. Ici ce sont l'ampleur des volumes qui ont découragé.
- Rue du château, les buanderies de l'ancien couvent des Sœurs Noires. Une proposition d'achat de 300.000 francs était faite et déposée à l'évêché pour le bâtiment et son annexe ainsi que 2 ares de terrain attenant. En attendant on occupait les lieux pour le tir pour un loyer mensuel de 1.000 francs.
- Cela ne s'est finalement pas arrangé, le bail proposé en juillet 1985 par l'évêché ne satisfait pas les responsables du Serment
- On apprend entre-temps que la ville envisage d'acheter le parc... Le 7 novembre 1985, le Serment sollicite le droit d'occuper les buanderies du château pour un loyer mensuel de 1000 francs à charge de restaurer à ses frais ce local tombé dans le plus grand abandon. Toutefois on constate que la ville y entassait tout ce qu'on dégageait des écuries... et on apprend que la ville aurait besoin de ce local pour son matériel et son personnel. Le serment est invité à se choisir un autre local !
- Après avoir envisagé les écuries, l'attention se porte sur le pavillon des Princesses, mais les frais estimés à 3 à 4 millions de francs rendent ce projet caduc.
- On en revient encore à la buanderie du château ce 8 juillet 1986. Une proposition d'un bail de 30 ans au loyer mensuel de 2.500 francs. Le bail est accepté au conseil communal du 14 octobre. Moyennant l'abattement d'un mur, nous disposons de 3 salles. La restauration peut commencer !

Histoire du local.

Les buanderies du château ont été érigées en 1857 à la demande du duc Prosper d'Arenberg (1785-1861).

Les plans sont de l'architecte Felix Pauwels (1820-1877) qui fit aussi les plans des célèbres serres d'Enghien et de la galerie vitrée de la Porte des Esclaves.

La buanderie contenait la cuisine, la laverie, le garde-manger, le four à pain et les caves dont certains éléments datent du XIVème siècle.

Au cours de la guerre 14-18, elle reçut divers aménagements : pompe à battant fixé au mur, douches, poêle, etc.

Plus tard, le bâtiment servait de remise à des fins de remise à des fins aussi diverses que regrettables.



1988

Membres

Décès de Joseph Halin, (Jef Buskop) membre sympathisant de la première heure.

Né à Petit-Enghien rue de la Station le 28 février 1920, fait ses primaires au Petit Collège puis devint Ajusteur Tourneur aux Arts et métiers de La Louvière. De par ses qualités professionnelles, il fut bien utile au Serment pour la fabrication/restauration d'arbalètes.

Il participa à la campagne de 40 et fut fait prisonnier, avait souffert de la déportation durant 13 mois en Allemagne.

Beaucoup d'émotions et de témoignages poignants lors des funérailles de Joseph parti bien trop vite.



Joseph Halin 1920 - 1988

1989

Dimanche 25 juin, procession de la St Jean sous un soleil radieux. Une nouvelle tradition s'installe. La confrérie de la Double est invitée à boire l'apéritif avec le Serment dans les locaux... elle accepte l'invitation et apporte le divin nectar local ! Le serment prend en charge l'aspect « solide » (fromages et chips) de quoi apprécier encore mieux la Double !

Le Serment et la Double ont toujours eu d'excellentes relations... le même désir d'être utile à la ville et d'en rehausser par leur présence les cérémonies tant civiles que religieuses les a souvent menées se côtoyant dans un appareil qui, tout en les distinguant, les unit très harmonieusement dans une même conception.



1990

8 & 9 Septembre : exposition en nos locaux sur la Dynastie en souvenir des 60 ans du Roi Baudouin et de ses 40 ans de règne. Au total plus de 1000 visiteurs récompensent les innombrables efforts déployés par les confrères pour trouver de nombreux témoignages de la dynastie belge.

Les remerciements personnels du Roi Baudouin sont adressés au Serment.

Patrimoine

Le couvent des Carmes de St Jean-Baptiste, situé jadis à l'emplacement des ABR, fut détruit en 1578.

Les Pères s'établirent alors au Marché aux Poissons (entrée de l'actuelle rue de Sambre) et desservirent là la Chapelle de St Sébastien.

Ils quittèrent la ville en 1797 à la Révolution Française. La chapelle fut vendue et démolie, seule en subsistait le porche d'entrée.

A la suite de travaux de démolition, ce dernier vestige risquait de disparaître.

Notre Connétable se mit en rapport avec le propriétaire, M. Copriau qui lui en fit don.

Celui-ci en fit don pour décorer le jardin du serment.

Grâce à l'aide des grues de Robijns et avec l'aide des jeunes confrères JF Baudoux, B. Devroede et JL Vincart, le porche est reconstitué...

Ainsi cette belle pièce d'architecture locale put être sauvée et mise en valeur !

Pour marquer cette année 1990 pleine d'événements et d'activités exceptionnelles, le serment a produit en tirage limité une miniature en porcelaine décorée de nos armoiries en couleur et de deux arbalètes.



1991

22 janvier : émission RTBF Double 7, une épreuve intellectuelle et sportive, se déroule à Enghien. Le Serment est sollicité pour participer à une séquence du jeu.

Une séquence historique, représentant Anne de Croy abattant le « papegay » lors d'un tournoi de tir à l'arbalète a été filmée dans le cadre magnifique du parc, avec la participation de quelques-uns de nos confrères.

L'épreuve sportive, filmée en direct le mardi soir dans notre local, consistait pour le candidat de viser une rose à 6 mètres sur 4 tirs prévus.



*Double 7
On y reconnaît Bernard Perpète, (RTBF), et les Confrères G. Devroede, G. Perremans, L. Vincart, G. et Y. Delannoy, M. Claessens, P. Bruyns et B. Devroede.*

27 février : réunion du conseil. Introduction d'une demande de pouvoir porter le titre de « Société Royale ».

9 juin, messe du Roi. Guido habitant Graty, c'est à partir du local que le cortège se rend à l'église au son du tambour, suivi de l'apéritif au local et du dîner au Vieux Cèdre. On y annonce que la demande à été acceptée par le palais et que dorénavant la société est ROYALE, comme le fut le repas...

23 juin : Un nouveau comité est créé pour redonner à la Procession son lustre d'antan. Le Serment y tient une place très importante et ce ne sont pas moins de 30 groupes qui composent le cortège.

1992

17 mai, après le cortège au domicile d'Adhémar au son du tambour on se retrouve à la messe du Roi qui est agrémentée par un Ave Verum chanté par Marjo, l'épouse du confrère Paul Bruyns. Deux nouveaux membres prêtent serment : Pierre Wattiez et Jean-Pierre Tennstedt.

6 octobre, en conseil, on se préoccupe de la régression du nombre de tireurs. On retient l'idée à côté du conseil de créer un comité de la Confrérie élu pour un an exception du président qui dans un but de continuité fera partie du comité de l'année suivante.



Le comité serait compétent pour la gestion journalière de la confrérie. Il serait composé de 5 membres rééligibles dont le trésorier et le Roi.
Cette idée sera soumise à l'assemblée début 1993.

1993

8 janvier, Assemblée générale. La création d'un comité de gestion est validée.
Les premiers membres en sont :

- Président : Adhémar Durant
- Vice-Président : Jean-Louis Vincart
- Membre : Grégory Delannoy
- Trésorier : Michel Braeckman (membre d'office)
- Bernard Devroede, Roy

Membres

- Notre confrère Fernand Braeckman nous a quitté à l'âge de 84 ans. Il était un des derniers tireurs du serment des tireurs à l'Arc de la Vierge et de St Sébastien.
- Pierre Wattiez, qui venait de nous rejoindre comme confrère en 1992, nous a quitté à 68 ans...
- Deux compagnons sont acceptés : Marcel Cerato et Geoffroy Lequeu

1994

27 février, tir du Roi de Wallonie se tient cette année à Marcinelle à la confrérie « Union et Liberté ». 35 tireurs venant de Braine l'Alleud, Ciney, Enghien, Grez Doiceau, Liège et Marcinelle. Au tir à 6 mètres une reine de Ciney s'impose mais au tir à 10 mètres Jean-Louis Vincart d'un tir magistral, avec une arme d'emprunt, fait mouche. Il est Roi de Wallonie !

Il recevra l'année suivante le Trophée du Mérite sportif de la ville d'Enghien !

5 juin, messe du Roy. Il n'est point Roy sans couronnement ! Tambour battant en route vers l'église pour la messe, où le Roy Bernard est couronné pour la 2ème fois.

De nouveaux confrères sont intronisés : Marcel Cerato parrainé par L. Vincart et Adhémar Durant ainsi que Geoffroy Lequeu parrainé lui par JP Tennstedt.



1995

Le 10 septembre, participation au tir du Roy de Wallonie, où Jean-Louis Vincart devait défendre son titre. Jean-Louis Vincart et Jean-Jacques Weemol se qualifient pour les barrages... mais sont éliminés avec les honneurs.

10 novembre : organisation du tir amical de Wallonie. Notre junior, Nicolas Vincart se classe premier !

1996

Dimanche 8 septembre, tir amical de Wallonie dans notre local. Sur 57 participants au tir à 10m , Luc Van Herreweghen se classe 7^{ème} et au tir à 6m sur 30 participants il se classe 2ème

Au championnat de Belgique organisé à Marcinelle, Alost, Dampremy, ND du Sablon, Vrolijk, Grez-Doiceau, Liège, Antwerpen, Eksel, Leuven, Tienen... et Enghien étaient en lutte. L'équipe d'Enghien termine en 5^{ème} position.

On déplore le décès, le 9 novembre, à 68 ans, du tambour, Franz Herremans, qui accompagnait le cortège à la messe du Roy.

1997

8 juin, messe du Roi. C'est un nouveau tambour, Bertrand Deneyer qui emmène le cortège. Des représentants de Visé et de ND du Sablon rehaussent la cérémonie de leur présence. Après un apéritif royal à la maison de Louis Vincart, les festivités se terminent autour des bonnes tables du Vieux Cèdre.

22 juin, à Vrolijk, Luc Van herreweghen remporte le TAR (Tournoi des Arbalétriers Réunis)

Samedi 4 octobre, tir des jeunes. Matthieu Carlier se montre le plus adroit des 7 participants. Georges Perremans remet le trophée au vainqueur...

Qui pouvait croire qu'il allait décéder 2 jours plus tard.

On déplore le décès de Georges Perremans, à l'âge de 68 ans, ce 6 octobre. Il était confrère depuis 1986.



Georges Perremans



1998

1er mars, tir du Roy de Wallonie à Enghien. Jean-Jacques Weemol est vice-champion au tir à 6 mètres et Luc Vanherreweghen champion au tir à 10 mètres !

27 mars, remise du mérite sportif à Luc Vanherreweghen pour son titre de champion de Belgique !

7 juin, journée URA à Ciney. Luc Vanherreweghen se distingue en prenant la 1ere place à 6m et Helmut Durant la 1ere place en juniors.

Création d'une décoration remise à tous les Rois du Serment.

1999

Après le désormais traditionnel BBQ fin août, les 12 & 13 septembre les journées du patrimoine sont consacrées à l'architecture. Notre local, un exemple d'architecture du XIXème, exécuté par l'architecte Félix Pauwels, est ouvert au public nombreux et admiratif.

Pour la première fois, un challenge interne a été mis en place. Disputé sur 7 tirs originaux, c'est Frédéric Lebon qui a remporté le 1er challenge interne.

A 58 ans Jean-Jacques Weemol disparaissait.

2000

Sous l'impulsion de P. Leroy, une cinquantaine de personnes se sont inscrites comme membre sympathisant. C'est là un beau autant que bénéfique succès attestant de la bonne audience du Serment.

12 septembre, journée du Patrimoine de Wallonie. Très belle initiative que celle de faire connaître les richesses de notre région. Le Serment tint à y contribuer en ce qui le concerne. Ce fut l'occasion d'ouvrir nos locaux à un nombreux public qui en sera émerveillé.

17 novembre, première soirée tir du souvenir. Une nouvelle initiative en souvenir de tous les confrères défunts qui aura lieu dorénavant chaque année en novembre. La soirée a lieu en présence de plusieurs représentants des familles de nos confrères disparus.

Dominique Weemol remporte le tournoi du jour.

Aux 25 tirs d'entraînement, Frédéric Lebon est le vainqueur de l'année 2000. C'est aussi lui qui emporte le challenge interne.



Avec son titre de Roy en plus, l'an 2000 fut vraiment l'année de Frédéric !

2001

Le Comité s'est fixé deux objectifs : étoffer les effectifs et resserrer les liens entre les membres. Pour le premier, grâce à l'appel aux membres sympathisants, nous nous sommes fait davantage connaître par l'organisation du Banquet du Roy et du Barbecue.

2002

19 janvier : grande première. Nous avons eu le plaisir de répondre à l'invitation de la Confrérie de la Double d'Enghien de visiter la Brasserie de Silly. Monsieur Didier Vanderhaegen, brasseur qui assure la présidence de la confrérie et son épouse Martine ont été nos hôtes et nos guides.

Le 25 avril, nous accueillons les membres du Rotary d'Enghien pour leur réunion statutaire. Le 30 avril ce sera au tour des membres du Fifty-one d'Enghien.

En ce mois de juillet, nous avons eu le plaisir de féliciter notre ami et confrère Louis Vincart à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire. Ceci nous offre l'opportunité de rappeler la participation de cette famille enghiennoise aux différents Serments et sociétés de tir à l'arc ou à l'arbalète.

Membres

Sont intronisés confrères : Géry Flament, Pascal Mélis, Jean-Claude Parmentier et Christian Ruysckart.

2003

Le championnat de Belgique. Différents confrères s'illustrent dans les différentes catégories.

En Catégorie A à 6 m, c'est Dominique Weemol qui se classe 14^{ème}.

En catégorie B à 6 m, Helmut Durant se classe 4^{ème}. Notons également les performances de la famille Mélis et plus particulièrement Nicolas qui à 15 ans est proche de rejoindre la catégorie A et se classera 4^{ème} de la catégorie juniors. Gérard Derijcke termine quant à lui à la 21^{ème} place. Gérard terminera aussi 11^{ème} en catégorie seniors.

Félicitations à tous les membres qui ont participé au championnat.

Membres

Sont intronisés confrères : Gérard Derijcke, Dominique Ghilain et Paul Vander-roost.



2004

Le Serment a 20 ans! Une date a été retenue pour fêter cet anniversaire. Le 11 septembre. Plutôt que détailler les différentes activités de l'année, souvenons-nous des mots du Président de l'époque, Geoffroy Lequeu.

Dans son discours, il mettra en avant les valeurs de notre Serment. La fidélité, le dévouement, le service, le courage qui sont nécessaires pour bâtir et développer, pierre après pierre, notre formidable mouvement.

Il nous apprendra aussi comment naquit l'idée de la résurrection du Serment!

La scène se déroule dans un ascenseur de la BBL, au siège de Bruxelles. Deux enghiennois, l'un de souche, l'autre d'adoption, se rencontrant, et ce dernier entame la conversation avec le premier : Cher Monsieur, vous et moi, ne pourrions-nous pas redonner vie au Serment des Arbalétriers.

L'idée plut au second. Il s'agissait, vous l'aurez reconnu, de Michel Claessens et de Yves Delannoy. L'idée ayant germé, d'autres Titjes manifestèrent leur vif intérêt. Georges Devroede et Louis Vincart. Sans oublier Joseph Halin et Fernand Braeckman, le seul survivant de l'ancienne confrérie ayant pu effectuer la jonction.

C'est le 12 juillet 1984 que se réunirent Michel, Yves, Georges et Louis pour constituer une ASBL sous la dénomination «Le Serment d'Enghien».

Membres : Intronisation de Marc Vanderstichelen.

2005

Outre les très nombreuses et traditionnelles activités du Serment, une bien triste nouvelle bousculera la vie du Serment. Yves Delannoy, membre fondateur et Connétable décède le 12 mars 2005.

Cher Yves,

Depuis la création du Serment, il y a plus de 20 années, tu as par ta présence, apporté au Serment d'Enghien une aura qui est à jamais inscrite dans l'histoire, dans nos mémoires, dans notre coeur.

La restauration des locaux où tu as bien su orchestrer, respecter, ménager, motiver tous les membres suivant leurs capacités. Jamais non plus tu n'as oublié de remercier!

J'ai eu l'occasion de participer avec toi à d'autres aventures comme le déménagement de la bibliothèque. Quel chantier! Mais quel courage et quelle volonté de vouloir arriver à tout prix au terme de cette gigantesque entreprise. Que



d'efforts consentis gracieusement au service de la population et de la culture. Pendant toutes ces années, sans beaucoup de problèmes, tu as mené, dirigé, géré en bon père de famille ce bateau nommé «Serment». Pendant les neuf années passées au sein du comité, tu nous as donné, malgré certaines réticences, l'occasion de prendre l'initiative. Nous avons parfois formé des groupes de travail où la solidarité était de mise. Quel bonheur et que de souvenirs avec petit Georges, Jean-Jacques, Dominique, les épouses et tous les autres qu'il serait trop long d'énumérer... que de missions accomplies dans la bonne humeur. Il n'y a que dans le dictionnaire que le mot «reconnaissance» arrive avant le mot «travail».

Tu avais préparé ton départ en me demandant personnellement de bien vouloir assurer la relève en ménageant les susceptibilités, de dynamiser les confrères dans un esprit de convivialité avec les compagnons et amis, mais aussi pour ceux qui le désirent l'esprit de compétition.

Nous avons laissé, pour te succéder, la fonction de Connétable à Michel par respect de l'ancienneté afin d'assurer la pérennité de cette magnifique histoire. Sache qu'il est convenu qu'au terme de ce mandat, je prendrai la barre et assumerai la tâche que tu m'as confiée. Sache aussi que dans cette mission, tu seras mon «guide» pour la mener à bien jusqu'au terme du mandat. Je sais que d'en haut tu nous regardes et que ton souffle nous pousse dans la bonne direction.

Pour tout ce que tu as fait : MERCI.

*Jean-François
Enghien le 18 décembre 2005*

Michel Claessens fut nommé Connétable pour succéder à Yves Delannoy.

Notons la participation à la kermesse de Labliau. Pour midi, notre stand de tir était installé dans une grange. Si les candidats au tir étaient assez timides au début, une file d'attente se forma rapidement tant le succès de l'activité était grand.

Pour le 175^{ème} anniversaire de la Belgique, six confrères (Dominique Weemol, Pascal et Nicolas Mélis, Gérard Derijcke, Géry Flament et Marc Vanderstichelen) eurent l'honneur de représenter notre confrérie au tir organisé sur la Grand'Place de Bruxelles.

La journée du Patrimoine fut également un succès, puisque près de 200 personnes nous ont fait l'honneur de visiter nos locaux enrichis pour l'occasion de plusieurs armes provenant de collections privées.



2006

L'année débute très mal! Bernard Devroede décède inopinément le 20 février. Il fut Roy à deux reprises (1993 et 1994) et fut un des principaux artisans de la restauration de notre local.

Le tir du Roy fut assez spécial cette année. En effet, la cartouche qui se trouve derrière la cible explosait de façon aléatoire. La séance de tir du Roy fut donc reportée et c'est Pol Leroy qui devint Roy...



Bernard Devroede

Notons l'achat et l'installation d'un nouveau poêle à bois vitré. Le bar s'équipe d'un frigo professionnel et de nouvelles chaises sont achetées.

Membres : Paul Vliers et Nicolas Mélis ont été intronisés.

2007

L'année commence par le traditionnel tir du Roy. C'est Grégory Delannoy qui est sacré pour la troisième fois. Ce qui fait de lui un «petit empereur» (Pour être sacré empereur, il faut être Roy trois années consécutives).

En mars, première édition du tir spécial en mémoire d'Yves Delannoy. Il fut remporté par Gérard Derycke.

Monseigneur Harpigny rehaussa de sa présence la traditionnelle réception d'après Procession.



Georges Devroede

L'année se termine par une bien triste nouvelle. Georges Devroede, membre fondateur du Serment nous quitte le 28 décembre.

2008

Le Tir du Roy sacre notre doyen Paul Vliers.

Sous la houlette de Charles Peeters, les





confrères entament la construction aussi d'un abri pour le bois de chauffage.

En août, rencontre avec nos confrères de Chimay. C'est à l'initiative de Paul Vanderroost que les confrères se sont initiés au tir à 55 m... Un beau challenge pour les enghiennois habitués à tirer à 6 m avec des armes beaucoup plus précises que celles utilisées à Chimay. Seul trois confrères parviennent à toucher la cible...

2009

Dominique Weemol est sacré Roy pour la troisième fois. Il est aussi «petit empereur»

Événement inhabituel : le tir fédéral du Roy a lieu à Enghien. Gérard Derijck est Roy à 10 mètres. Très belle et méritée récompense pour notre confrère qui est, sans conteste, le plus assidu et le plus appliqué des tireurs d'Enghien.

Le Serment se portera également acquéreur d'une nouvelle arme.

En mars, visite retour de nos amis chimaciens. Outre une visite du parc d'Enghien et de la Ville, un mini challenge par équipes mixtes (enghiennois-chimacien) est organisé.

Nouvelle participation au tir sur la Grand-Place de Bruxelles.

La dernière séance de tir sera rehaussée par la présence de Monsieur l'Abbé Benoît Lobet, nouveau Doyen d'Enghien.

Membres : Intronisation d'Alexis Leroy.

2010

Pour la première fois depuis la renaissance du Serment, c'est le Connétable qui est sacré Roy. Félicitations à Jean-François Baudoux.

Plus tard dans l'année au traditionnel tir sur la Grand-Place de Bruxelles, notre confrère Gérard Derijck reçoit le prix de la plus belle rose ainsi qu'une médaille spéciale pour l'aide apportée à l'organisation.

Membres : Hubert Desclin et Philippe Nis sont intronisés.



Ci-dessus les confrères ayant participé au tir à Bruxelles et ci-dessous, Gérard Derycke avec son prix pour la plus belle rose.





2011

Le 25 février, nous apprenons avec effroi le décès inopiné de notre Président Georges Desaegher. Il y a dans la vie, des hommes qui nous rendent heureux par le simple fait de croiser notre chemin. Cette phrase de Borges s'applique particulièrement à notre ami Georges. Il était l'ami de beaucoup d'entre nous.

Le 23 mars, le Serment est à nouveau endeuillé. Nous apprenons le décès de Michel Claessens, membre fondateur.

Le Serment est également invité à participer pour la première fois au cortège du Festin à Lessines. 9 Confrères seront de la partie.



Georges Desaegher

2012

Lors de la Messe du Roy, le cortège des confrères est accompagné par la fanfare d'Enghien. Un détour par la Maison de retraite d'Enghien est organisé afin de pouvoir saluer notre membre fondateur Louis Vincart. C'est avec beaucoup d'émotion que les confrères entonnent l'hymne des Titjes, à savoir Onze Enghiennois.

Une semaine plus tard et pour la première fois depuis longtemps, la procession ne sortira pas. En cause des pluies diluviennes. Les arbalétriers sont tristes que la première partie de l'année se termine sur une fausse note météorologique. Quelques confrères viendront néanmoins prendre l'apéritif au local!

Le 18 août, retrouvailles à Chimay! Ce sera à nouveau l'occasion de tirer à 55 m et cette fois avec un peu plus d'adresse. Repas sous la chaleur à Lompret au bord de l'eau.

Membres : Intronisation de Thierry Ganseman



Louis Vincart



2013

Le Serment achète un tableau représentant les Roys et notables d'Enghien. L'histoire et la symbolique de ce tableau restauré depuis et inauguré le 28 septembre 2014 sont expliquées dans la brochure éditée en 2014 et disponible via le site internet du Serment.

En août, les amis chimaciens reviennent à Enghien. On leur fera visiter l'Hôpital de Notre Dame à la Rose de Lessines.

Notons le score de 100/100 réalisé par Alexis Leroy qui est depuis quelques années 1er au challenge du mois.

Le 5 octobre, nous apprenons le décès de notre confrère Jean-Claude Parmentier. Il était aussi membre de la Confrérie de la Double. Il était d'ailleurs, le principal maillon des bonnes relations unissant les confrères de la Double et du Serment.



Jean-Claude Parmentier

2014

C'est l'année du trentième anniversaire de la reconstitution du Serment. Tout ce qui est arrivé et arrivera dans la vie de notre Confrérie est le fruit de 4 personnes qui ont transmis leur amour des valeurs humaines à tous les confrères du Serment.

Notre année jubilaire débuta avec la fête des trois associations qui fêtent en 2014 un anniversaire important. Le Cyclo bol d'air qui fête 40 ans d'existence et la Confrérie de la Double qui comme la nôtre fête ses 30 ans de vie.





Au mois de juin, deux nouveaux confrères rejoignent le Serment : Jean-Claude Liekendaël, et le tout jeune Corentin Flament, qui devient le benjamin de notre confrérie.

Sous l'impulsion de notre Chroniqueur, féru de technologie en plus de la photographie, cette année marque un tournant numérique avec le lancement de notre site internet. Les premiers contenus mis en ligne permettent de préserver le patrimoine de notre société (photos, aspects historiques de notre Serment, etc.) et donc une partie de l'histoire de la ville d'Enghien.

Le 12 décembre, suite à la démission de Jean-François Baudoux, Pol Leroy devient notre quatrième Connétable.

2015

Dès le début de l'année, un nouveau changement intervient à la tête de notre Serment. Pol Leroy, ne pouvant cumuler les fonctions de Trésorier et de Connétable, préfère veiller sur la boîte à cigares qui ne le quitte jamais et qui lui sert de caisse. Le Conseil désigne Grégory Delannoy comme nouveau Connétable, en mémoire de notre éminent fondateur.

Lors d'une Assemblée générale extraordinaire en avril, les confrères adoptent un nouveau règlement d'ordre intérieur. L'un des changements majeurs consiste en la fusion des deux « organes dirigeants » du Serment : le Conseil et le Comité. Une équipe de 9 administrateurs, élus pour 3 ans, travaillera dorénavant au bon fonctionnement de notre société.

Le « Conseil nouveau » est composé de :

- Grégory Delannoy : Connétable
- Paul Vanderroost : Chancelier – Intendant
- Pol Leroy : Trésorier
- Thierry Ganseman : Secrétaire – Chroniqueur
- Dominique Ghilain : Capitaine de tir
- Jean-François Baudoux : Administrateur
- Philippe Nis : Administrateur
- Charles Peeters : Administrateur
- Chrisitan Ruysckart : Administrateur

En plus d'entretenir de bonnes relations avec les autres sociétés de la Ville (en particulier la Confrérie de la Double et le Cyclo bol d'air), les arbalétriers poursuivent leur ouverture en recevant une petite délégation des pompiers d'Enghien. Cette initiative rencontrera malheureusement un succès mitigé.

Le Serment poursuit également la préservation digitale de son patrimoine et de



son histoire avec, dorénavant, la mise à disposition des rapports des réunions du Conseil via le site internet créé l'année précédente.

2016

L'année 2016 est tout d'abord celle de la pérennisation de notre Serment. Sous l'impulsion de notre Conseil, le bail de location de notre magnifique local est renouvelé pour une durée de 9 ans. Sans notre local, pas de séance de tir, pas de moment de partage le vendredi soir autour d'un breuvage houblonné ou d'une limonade, bref pas de convivialité ou d'amitié ! La possible perte de notre lieu de rencontre est une crainte qui pointe périodiquement dans les discussions autour du poêle.

Durant la messe du Roy, le Connétable intronise Didier Pacco, sous l'œil bienveillant de son parrain Pol Leroy. Très attaché à la ville d'Enghien et à son hymne « Onze Enghiennois », qu'il ne manque jamais d'entonner la main posée sur le cœur, notre nouveau confrère porte fièrement sa cape et son veston bleu marine.

Deux autres événements importants viennent égayer la vie de notre Serment.

Tout d'abord, la visite de notre Confrérie aux arbalétriers de Chimay au mois d'août. Un déplacement placé une fois de plus sous le signe de l'ouverture aux autres et sur l'envie de créer des liens avec d'autres tireurs.

Ensuite, la fin de l'année est marquée par le premier déplacement en groupe de tireurs enghiennois dans une compétition extérieure. Certes, notre ami Gérard Derycke est un habitué de ces déplacements. Il participe activement au tir pour la Fédération Bruxelles-Brabant. Gérard entraîne cette fois Thierry Ganseman et Didier Pacco dans son sillage.

2017

2017 débute d'une bien triste manière pour notre Serment. L'un de nos quatre membres fondateurs, Louis Vincart, nous quitte à l'âge de 95 ans. Menuisier tout comme son fils, cet « echte enghiennois » aura marqué notre local de son empreinte, notamment en participant activement à sa restauration. Notre chronique de 2017 contient de nombreux hommages à sa mémoire que nous vous invitons à lire.

En juin, Jean-François Baudoux reprend le rôle de Connétable de notre Serment. C'est également en ce milieu d'année que trois nouveaux Confrères sont intronisés : Luc Bausière, Marc Cardolle et Tibor Molnar. Luc et Marc ont découvert notre Confrérie à l'invitation de Charles Peeters. Tibor à quant à lui été mordu suite à une invitation de son



Louis Vincart



cousin Christian Ruysckart. Pour la première fois depuis plusieurs années, deux des nouveaux intronisés ne sont pas originaires d'Enghien, ce qui ne les empêche nullement de représenter fièrement les couleurs de la Ville.

Cette année marque également le retour de notre Confrérie au tir organisé sur la Grand Place de Bruxelles. Il s'agit là d'un beau complément au championnat de Belgique pour lequel une équipe continue à se mobiliser.

2018

Comme chaque année, nous débutons par le tir du Roy. Il aura fallu deux séances de tir mais c'est notre Confrère Tibor Molnar qui est sacré. Intronisé depuis seulement un an, il décroche le précieux titre tant convoité. Probablement l'un des sacres les plus rapides de notre histoire.

La vitalité de notre Serment est également renforcée lors de notre Assemblée générale. En effet, trois Confrères supplémentaires rejoignent les rangs : Loïc Cardolle, Florent Hanneesse et Arnaud Seeuws. Chacun apporte son lot de compétences et se met au service de notre Confrérie. Ce sont donc pas moins de six nouveaux Confrères qui rejoignent la société en deux ans. Notre AG acte également la démission de Philippe Nis et l'arrivée au Conseil de Géry Flament et Jean-Claude Liekendaël.

Cette année 2018 est également très riche en échanges et contacts avec d'autres sociétés. Pour la première fois, une équipe de 8 confrères participe au Championnat de Belgique. Le prestigieux Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles nous propose une journée de visite à Bruxelles. Une délégation se rend également à Dinant pour le 20ème anniversaire de la Compagnie Notre-Dame, à la Grand Place pour un tir annuel et à Meer pour tenter de gagner... des oranges et des bananes.

L'entretien de notre local n'est pas en reste : 10 stères de bois rejoignent nos abris afin de nous réchauffer durant les longues soirées d'hiver.

2019

A nouvelle année, nouvelles règles pour le challenge interne. Notre participation toujours plus intense au championnat de Belgique nous incite à créer trois catégories : messieurs, seniors (plus de 65 ans) et élites (moyenne égale ou supérieure à 94 tout au long de l'année).

Ce fameux championnat de Belgique où 8 confrères sont toujours présents et qui permet, en 2019, de placer Enghien sur une carte géographique. En effet, nous organisons pour la première fois une manche. Vu l'agencement de notre local, cela se fera à l'Espace 242 mis à disposition gracieusement par notre Connétable. C'est un véritable déménagement qui se met en place pour accueillir les



plus fines gâchettes du Royaume.

De carte et de géographie, il en est également question avec l'inauguration par la Ville d'Enghien du projet folklorique Equinoxe, sous l'impulsion de Xavier Parmentier. Notre Confrérie est sollicitée et participe activement à ce projet en formant des tireurs amateurs et en mettant nos meilleurs tireurs en scène. Nouveau « sacre » pour notre Confrère Tibor Molnar qui remporte cette fois le tir dit des Astres.

Décidément, 2019 est une année faste pour la Ville : le Tour de France est de passage à Enghien et quelques Confrères sont volontaires pour former une délégation sur le parcours. Une délégation écrasée par le soleil mais qui peut compter sur quelques chopes « planquées » au frais...dans la fontaine nénuphar du croisement de la rue d'Hoves et du boulevard d'Arenberg.

Un nouveau confrère vient également rejoindre notre groupe : Quentin Rivière. Enfin, nous prenons également soin de notre local : carrelage, abri pour le bois et peinture sont quelques-uns des travaux réalisés par un petit groupe de motivés.

2020

« Tout avait si bien commencé » comme disent certains. Les premières semaines de 2020 débutent sur les chapeaux de roue : un nouveau Roy en la personne de Marc Vanderstichelen, le Serment mis à l'honneur dans un reportage de la RTBF, un beau moment entre amis pour célébrer les titres de Luc Bausière à 6 mètres et 10 mètres, l'anniversaire de notre doyen Paul Vliers, etc.

Cela pourrait être un « grand cru », expression qu'affectionne tout particulièrement notre actuel Connétable. Mais ce que nous pensions être une maladie lointaine (une « grippe » ainsi baptisée par une certaine Ministre de la Santé) frappe notre pays dès le mois de mars. Le coronavirus, venu de Chine, n'épargne pas notre contrée.

Dès le 18 mars, la Belgique passe en « mode confinement » (ou dit autrement : « chacun dans son kot »). Nous avons passé notre dernière soirée de tir tous ensemble le 13 mars. Nous ne le savons pas encore, mais nous n'aurons pas l'occasion de retrouver une vie normale avant de long mois.

Si les mois de juin à août sont marqués par un léger espoir de reprise et par quelques rencontres physiques, les dernières semaines de l'année nous ramènent à nos « premières amours » : le confinement.

Inutile de dire que toutes nos activités (banquet du Roy, procession, barbecue, portes ouvertes, championnat de Belgique) nous passent sous le nez.

Mais dans cette période difficile, notre Serment ne meurt pas : afin de soutenir



le personnel soignant, nous pavoisons nos façades avec des drapeaux à l'effigie de notre Confrérie, nous faisons fabriquer des masques avec notre logo. Et surtout, notre Chancelier technophile lance la mode du « tir virtuel ». La veillée au coin de notre feu se transforme en visio-conférence sur l'application Jitsi. Ce qui devait rester un poisson d'avril devient réalité. Lors de ces réunions, certains pratiquent le tir lorsque leur espace le permet. Les autres les soutiennent... un bon verre à la main bien évidemment.

Plusieurs de nos confrères sont atteints à un moment ou l'autre par le virus. Mais le plus touché est certainement Tibor Molnar. Notre ami est longuement hospitalisé mais tient à faire un effort pour participer le plus souvent possible à nos réunions virtuelles. Un vrai copain !



2021

2021 débute comme se termine 2020, en vidéoconférence et sans réunion physique. Nous ne tirerons pas le Roy cette année. Une petite délégation fête cependant, depuis le trottoir, nos deux doyens Paul Vliers et Henri Vandenhoutte. En avril, une timide reprise s'amorce avec quelques tirs organisés dans notre jardin, mais sans grand succès de foule.

C'est finalement au mois de juin que nous reprenons nos activités. Tout d'abord notre Assemblée générale qui marque le passage de témoin entre Jean-François Baudoux et Paul Vanderroost qui est élu sixième Connétable de notre Confrérie. Thierry Ganseman devient Chancelier et Géry Flament devient Secrétaire. Ensuite s'enchaînent la procession, le tir du prince, le golf, etc. C'est en octobre, et de justesse compte-tenu de la situation épidémique, que nous fêtons notre Roy 2020.

La fin de l'année est marquée par le retour d'une grande plaque « Impasse de l'amitié ». L'ancienne nous a été dérobée quelques années auparavant. La nouvelle version est plus grande et plus brillante. De quoi terminer 2021 d'une manière chaleureuse.

2022

Depuis le coronavirus, il s'agit du premier millésime qui se déroule normalement. Après le sacre de notre ami Christian Ruysckart, notre assemblée générale se réunit à nouveau. À cette occasion de nouveaux statuts et une refonte de règlement d'ordre d'intérieur sont votés afin de nous mettre en conformité avec le nouveau Code belge des sociétés et associations.

Un nouveau Conseil (fraîchement baptisé Organe d'administration) est égale-



ment élu pour 3 ans.

Cette fine équipe se compose de :

- Paul Vanderroost : Connétable
- Thierry Ganseman : Chancelier
- Géry Flament : Secrétaire
- Didier Pacco : Trésorier
- Dominique Ghilain : Capitaine de Tir
- Hubert Desclin : Intendant
- Jean-Claude Liekendaël : Conseiller juridique

Jean-François Baudoux est fait président d'honneur de notre Confrérie. Le Conseil tient également à remercier tout particulièrement Pol Leroy qui, pendant des années, a veillé sur les finances de notre Serment.

Il s'agit également d'une année chargée en activités : reprise d'Équinoxe, visite de la Brasserie des Légendes offerte par notre confrère (et amoureux du houblon) Bertrand Deneyer, visite « retour » du Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles, etc.

Un groupe composé de 9 tireurs (Luc, Thierry, Didier, Loïc, Arnaud Gérard, Corentin, Quentin et Helmut) continue également à représenter le Serment dans tout le royaume ainsi que sur la Grand Place de Bruxelles. Pour la deuxième année, Enghien organise une manche de championnat. Et en 2022, ce n'est pas un mais deux champions que nous célébrons : Didier Pacco et Luc Bausière. Nous ramenons également deux coupes à la maison.

Malheureusement, cette année est également endeuillée par le départ de deux amis. Au mois de février, Tibor Molnar décède des suites du COVID. Pendant des mois, il s'est battu pour restaurer sa santé, mais la maladie fût plus forte. Au mois de décembre, Charles Peeters nous quitte. Notre confrère, intronisé en 1985, fût l'un des architectes de la beauté de notre local. C'est un pan de l'histoire de notre société que nous perdons.



Tibor Molnar



Charles Peeters



2023

La cuvée 2023 débute par notre habituel tir du Roy. C'est Luc Bausière, notre champion maison, qui décroche le tir tant convoité.

À peine le temps de souffler, qu'une équipe du tonnerre se charge de rentrer plusieurs stères de bois acquis dans le parc de notre Ville. Ce genre de travail a déjà été réalisé au Serment mais cette fois, nous pouvons le dire, nous avons souffert. Mais quelle franche rigolade !

La vie de notre Serment est toujours aussi chargée. Nous participons toujours au Championnat de Belgique. Hubert Desclin nous a même rejoint dans cette aventure. Mais nous apprenons avec tristesse que Gérard Derycke décide d'arrêter les déplacements. Celui qui nous poussé à aller vers l'extérieur est fatigué par les longs déplacements. Nous le comprenons parfaitement. On se dit tous qu'on voudrait encore lui ressembler à son âge. Merci pour tout Gérard !!!

Et première au sein de notre société, Thierry Ganseman est élu en tant que président de l'URA (Union Régionale des Arbalétriers) pour un mandat de 4 ans.

Nous participons également à une nouvelle fête de la Compagnie Notre-Dame de Dinant. Trois confrères se rendent également à Visé pour une compétition inter-régionale URA/LUK. Enfin, deux confrères font chacun l'acquisition d'une arme à 20 m et vont jusqu'à Deurne pour l'essayer.

Du côté des Confrères, nous intronisons Alain Berte et nous accueillons deux nouveaux Compagnons : Pascal Hadidi et Jean-Michel Rosier. Du sang neuf pour notre Société !

Si de nombreux événements joyeux nous occupent, nous pleurons également trois Confrères. Henri Vandenhoutte (« Ritje ») nous quitte au mois de mars et notre doyen Paul Vliers, féru d'histoire et de chose publique, au mois d'avril. Enfin, Marc Cardolle nous quitte quelques jours seulement après le repas du Roy. Nous faisons alors le triste bilan : 5 confrères décédés en deux ans. Cela nous laisse un goût amer.



Henri Vandenhoutte



Paul Vliers



Marc Cardolle



2024

Au moment de clôturer la rédaction de cette brochure, nous pouvons dire que l'année 2024 débute sur de bons rails : le benjamin de notre Serment a remporté le titre de Roy au terme de deux soirées de tir endiablées (félicitations Corentin). Christian nous a promis de nous montrer comment faire pour que ce soit plus rapide l'année prochaine.

Deux nouveaux confrères (Pascal Hadidi et Jean-Michel Rosier) sont prêts à être intronisés et le calendrier est déjà bien rempli d'activités futures.

La candidature de quatre nouveaux compagnons a été acceptée par l'Organe d'Administration en début d'année. Thierry Carlier, Vincent Cornil, Gauthier Hammaide et Cédric Hélie.

Nous poursuivons la représentation du Serment au Championnat de Belgique. Trois confrères envisagent même de participer à 20 mètres de manière pérenne. Gageons que cette année, et les suivantes, soient fastes pour notre Serment et ses Confrères.

A l'occasion des fastes du 40ème anniversaire de notre Serment, une médaille commémorative de l'événement est remise à chaque Confrère. La présente brochure est remise à chaque convive du banquet du Roy qui avait lieu dans le prestigieux cadre des écuries du Château d'Enghien.





Le Blason du Serment

Dès sa reconstitution en 1984, il s'est avéré que le Serment devait avoir un blason emblématique. Un premier dessin réalisé par François Craenhals n'a pu être retenu au vu de la complexité à reproduire.

Un autre projet qui se trouve d'ailleurs en haut à gauche de notre site internet fut retenu par le Conseil d'administration du 7 septembre 1986. En voici la description héraldique (texte de notre premier Connétable Yves Delannoy).

Écartelé : au premier, gironné d'argent et de sable de dix pièces, chaque pièce de sable chargée de trois croisettes recroisetés au pied fiché d'or (Enghien); au second, d'argent au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchée et passée en sautoir (Luxembourg-comte de St Pol); au troisième, de gueules à une escarboucle fleurdisée d'or (Clèvers-Ravenstein); au quatrième, de gueules à trois fleurs de neffier d'or, percées du champs, barbées de sinople (Arenberg).

L'écu est timbré d'une couronne.

Devise : Semper Angiam Servare (Toujours au service d'Enghien)

Ces quartiers reproduisent les armoiries de quatre des cinq maisons seigneuriales d'Enghien.

Pourquoi ces évocations?

Primo : Les d'Enghien.

C'est à Walter III d'Enghien (1302 - 1345) que le Serment des arbalétriers de Saint Jean-Baptiste doit son institution et que les archers de Notre Dame en reçurent, pour s'exercer au tir, la prairie confisquée au juif Jonathas.

Secundo : les Luxembourg-comtes de Saint Pol.

Louis (1418 - 1475), futur connétable de France, octroya vers 1442 des privilèges au Serment des Archers de Saint Sébastien. Son fils, Pierre II (1440 - 1483), renouvela les privilèges concédés au Serment des Archers de Notre Dame.

Tertio : Les Clèves-Ravenstein.

Philippe (1456 - 1528) concéda de nouveaux statuts au Serment des Arquebussiers de Saint Christophe (1497) et aux Archers de Notre Dame (1510).

Quarto : les d'Arenberg.

On ne peut ignorer qu'Anne de Croy, épouse du Prince-comte Charles d'Arenberg (1550 - 1606), ordonna à son fils aîné de constituer une Confrérie d'arbalétriers sous le patronage de Sainte Anne et que, par la suite, la Sérénissime Maison d'Arenberg ne manqua jamais d'assurer son soutien aux diverses confréries de tir enghiennoises.

Le Serment d'Enghien réunissant les anciennes confréries des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste, les Archers de Notre Dame, les archers de Saint Sébas-



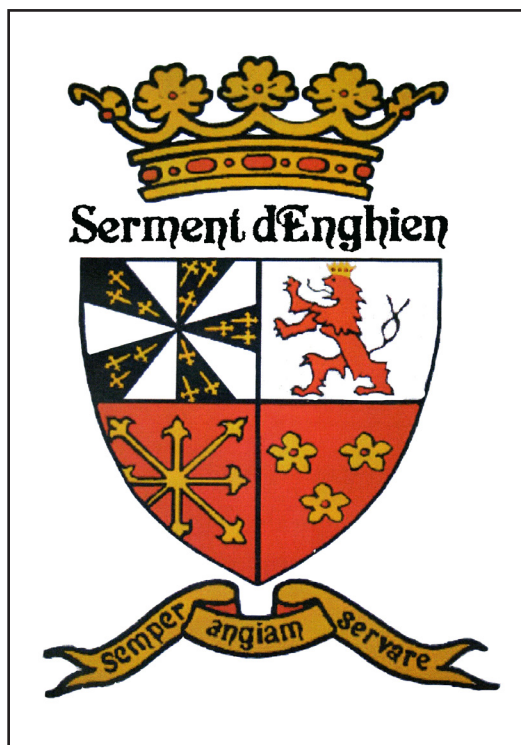
tion, les Arquebusiers de Saint Christophe et les arbalétriers de Sainte Anne, il s'indiquait de reprendre en un seul emblème héraldique les quatre Maisons qui veillèrent à leur naissance et leur essor.

Le même Serment s'est donné pour tâche de reprendre le relais. Cela, déjà seul, mérite d'être relevé. Mais que dire alors de cette sincère et profonde cordialité qui anime cette résurgence?

Mais concluons : nos armoiries ont été simplifiées. On a délaissé les arc, arbalète et arquebuse; l'ordre chronologique a été mieux mis en valeur; la devise, sous une autre présentation reste la même, toujours aussi belle...

A méditer sous le soleil, les étoiles, même quand il est des nuages.

Texte rédigé par Yves Delannoy





Saint Jean-Baptiste

Vingt-neuf août 1399, après une rude journée de labeur dans les champs, sous un soleil de plomb, deux paysans retournent en ville pour goûter à un repas bien mérité. Outils à l'épaule, ils longent le ruisseau dit « de l'Enfer », situé en territoire de Petit-Engnien. Arrivés à proximité du pont appelé « Ertbrugge », ils aperçoivent deux archers qui les interpellent. Sans hésiter, les agriculteurs rejoignent les deux tireurs qui leur montrent du doigt un objet flottant sur l'eau. En se rapprochant, ils constatent avec stupéfaction qu'il s'agit d'une statuette d'une trentaine de centimètres. Chose très étrange, elle semble voguer à contre-courant !...

Intrigués, ils descendent prudemment la pente de la berge, et, à l'aide d'un râteau, retirent respectueusement la statue de l'eau. Après un rapide examen de leur trouvaille, ils constatent qu'il s'agit d'une statue polychrome d'apparence religieuse. Cette dernière représente un homme aux cheveux longs, vêtu d'une toge et portant un agneau contre son épaule. Ils décident alors de prévenir des prieurs enghiennois de leur trouvaille.

Quelques religieux arrivés sur place examinent la statue, non sans avoir écouté le rapport des archers. Assez rapidement, ils reconnaissent l'effigie de Saint-Jean-Baptiste et ne tardent pas à qualifier d'inexplicable cette trouvaille. Il faut dire que le fait de trouver une statue en marbre pesant près de deux kilos flottant à contre-courant dans un ruisseau n'est pas chose courante. Mais si en plus, cette effigie représente Saint Jean-Baptiste et que la trouvaille coïncide avec la date exacte de l'anniversaire de sa décapitation, c'est carrément miraculeux !...

La nouvelle de ce miracle s'est bien entendu répandue comme une traînée de poudre dans toute la ville, mais aussi dans tout le Hainaut, le Brabant et la Flandre.

Peu de temps après, une petite chapelle fut construite par les archers afin d'y exposer la statue miraculeuse.

De nombreuses personnes souffrant de maladies ou d'infirmités vinrent implorer la statue miraculeuse avec un espoir de guérison.

Détail du vitrail illustrant la découverte de la statuette miraculeuse
Église Saint-Nicolas de Myre d'Engnien.

Traduction de l'inscription :

EN 1399, LE JOUR DE LA DÉCAPITATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE, LES ENGHENNOIS ONT TROUVÉ UNE STATUE DE LUI QUI FLOTTAIT DANS LE RUISSEAU





En 1412, soit 13 ans plus tard, Pierre de Luxembourg, seigneur d'Enghien posa la première pierre de ce qui allait devenir le couvent des Carmes chaussés, dédié à Saint Jean-Baptiste. Cette bâtisse était située non loin du ruisseau de l'Enfer et devait se trouver le long de la chaussée d'Asse à hauteur du point Carmes sur la carte. Ce couvent bâti en dehors de l'enceinte fortifiée de la ville eut beaucoup à souffrir des guerres qui désolèrent le pays.

Lors des troubles religieux du XVI^e siècle, sa situation devint très critique. Le couvent fut pillé et dévasté par les gueux en 1566. L'effigie de Saint Jean-Baptiste fut heureusement épargnée par les iconoclastes. Les religieux ne purent qu'à grande peine réparer leur église et leur couvent.

Au mois de juin 1572, un terrible orage accompagné de grêle vint causer de nouveaux dégâts ; il fallut faire de nouvelles et coûteuses réparations à « leur dite maison fort caduque ». La statuette leur vint en aide pour récolter les fonds nécessaires à la reconstruction. Sans quoi, les Carmes seraient tombés en ruine.

Vingt avril 1578, suite à la défaite de l'armée des États près de Gembloux et après une bataille menée par don Juan d'Autriche et Alexandre Farnèse, on craignit que l'armée espagnole n'entreprît le siège d'Enghien ; le bailli de la ville, Henri Gilles, avec le consentement du Comte Lamoral d'Egmont alors présent à Enghien, livra aux flammes ce couvent et les maisons voisines. Ceci afin de ne pas laisser aux ennemis un abri à proximité des murs de la cité. Alertée, la confrérie des archers de Saint-Jean-Baptiste arriva sur les lieux, récupéra la statuette* et la déposa dans la chapelle de Saint-Sébastien située au marché aux poissons, rue de Sambre en centre-ville. Chaque année, d'ordinaire, le 29 août, jour de la décollation de Saint Jean-Baptiste, les arbalétriers tiraient le Papegay (oiseau-perroquet) ; c'était l'occasion d'une fête solennelle. Celui qui abattait l'oiseau était proclamé « Roi de la confrérie ». En reconnaissance de ce titre, chaque confrère lui payait une demi-couronne impériale. Le vainqueur faisait une entrée triomphale en ville et recevait les félicitations du magistrat pour son adresse.

*Certains écrits indiquent que, suite à un différend financier, les arbalétriers ont déplacé la statuette en 1564 et non en 1578.

Lorsque la chapelle de Saint Sébastien fut démolie en 1797, la petite statue fut encore une fois déplacée et mise en exposition dans l'église Saint-Nicolas, où elle se trouve encore aujourd'hui.

Chaque année, un grand pèlerinage appelé : Tour de la Saint-Jean qui, partant de l'église, empruntait les rues d'Hérinnes, de Sambre et du Viaduc, la chaussée d'Asse jusqu'à la chapelle de Saint-Jean, gagnait ensuite la chaussée de Bruxelles et de Bruhehaut jusqu'à l'actuel Clos du Parc, longeait enfin le grand parc et regagnait l'église par la rue de Bruxelles.

À l'heure actuelle, le parcours a été réduit et se limite à certaines rues du centre-ville. De ce culte, il reste bien d'autres souvenirs... Saint Jean fut aussi le patron des célèbres « Confrères de Monsieur » « Saint Jehan » et de la grande guilde du



noble « Arbalestre » en la ville d'Engbien, la plus ancienne corporation militaire de la ville.

Statuette du XIV^e siècle représentant Saint Jean-Baptiste, Patron du Haut et Noble Serment des Arbalétriers d'Engbien.

HADIDI pascal





Liste des Roys

1986	Michel Braeckman	2006	Pol Leroy
1987	Louis Theyskens	2007	Grégory Delannoy
1988	Michel Braeckman	2008	Paul Vliers
1989	Georges Devroede	2009	Dominique Weemol
1990	Adhémar Durant	2010	Jean-François Baudoux
1991	Guido Derijcke	2011	Marc Vanderstichelen
1992	Adhémar Durant	2012	Géry Flament
1993	Bernard Devroede	2013	Hubert Desclin
1994	Bernard Devroede	2014	Dominique Ghilain
1995	Grégory Delannoy	2015	Thierry Ganseman
1996	Charles Peeters	2016	Jean-Claude Liekendael
1997	Louis Vincart	2017	Hubert Desclin
1998	Nicolas Vincart	2018	Tibor Molnar
1999	Marcel Cerato	2019	Thierry Ganseman
2000	Frédéric Lebon	2020	Marc Vanderstichelen
2001	Dominique Weemol	2021	Pas de Roy – Covid-19
2002	Dominique Weemol	2022	Christian Ruysckart
2003	Grégory Delannoy	2023	Luc Bausière
2004	Frédéric Lebon	2024	Corentin Flament
2005	Helmut Durant		



Liste des Confrères du Serment

+ Michel	Claessens	Fondateur - Connétable 2005 - 2006	1984
+ Yves	Delannoy	Fondateur - Premier Connétable 1984 - 2005	1984
+ Georges	Devroede	Fondateur	1984
+ Louis	Vincart	Fondateur	1984
Jean-François	Baudoux	Connétable - 2006	1985
+ Fernand	Braeckman	Confrère	1985
Michel	Braeckman	Confrère	1985
+ Paul	Bruyns	Confrère	1985
Grégory	Delannoy	Confrère	1985
+ Michel	Demoortel	Confrère	1985
Guido	Derijcke	Confrère	1985
+ Georges	Desaegher	Confrère	1985
+ Bernard	Devroede	Confrère	1985
+ Charles	Ghilain	Confrère	1985
+ Charles	Peeters	Confrère	1985
Louis	Theyskens	Confrère	1985
Jean-Louis	Vincart	Confrère	1985
Pol	Leroy	Confrère	1986
+ Georges	Perremans	Confrère	1986
+ Joseph	Halin	Confrère	1988
Adhémar	Durant	Confrère	1989
+ Jacques	Decocq	Compagnon	1991
Jean-Pierre	Tennstedt	Confrère	1992
+ Pierre	Wattiez	Confrère	1992
+ Marcel	Cerato	Confrère	1994
Geoffroy	Lequeu	Confrère	1994
Bertrand	Deneyer	Confrère	1996
Helmut	Durant	Confrère	1996
Frédéric	Lebon	Confrère	1996
+ Henri	Vandenhoutte	Confrère	1996

Luc	Vanherrewhege	Confrère	1996
Nicolas	Vincart	Confrère	1996
+ Jean-Jacques	Weemol	Confrère	1996
Dominique	Weemol	Confrère	1996
Géry	Flament	Confrère	2002
Pascal	Mélis	Confrère	2002
+ Jean-Claude	Parmentier	Confrère	2002
Christian	Ruysckart	Confrère	2002
Gérard	Derijcke	Confrère	2003
Dominique	Ghilain	Confrère	2003
Paul	Vanderroost	Confrère	2003
Marc	Vanderstichelen	Confrère	2004
Nicolas	Mélis	Confrère	2006
+ Paul	Vliers	Confrère	2006
Alexis	Leroy	Confrère	2009
Hubert	Desclin	Confrère	2010
Philippe	Nis	Confrère	2010
Thierry	Ganseman	Confrère	2012
Corentin	Flament	Confrère	2014
Jean-Claude	Liekendael	Confrère	2014
Didier	Pacco	Confrère	2016
Luc	Bausière	Confrère	2017
+ Marc	Cardolle	Confrère	2017
+ Tibor	Molnar	Confrère	2017
Loïc	Cardolle	Confrère	2018
Florent	Hannesse	Confrère	2018
Arnaud	Seeuws	Confrère	2018
Quentin	Rivière	Confrère	2019
Alain	Berte	Confrère	2023
Pascal	Hadidi	Confrère	2024
Jean-Michel	Rosier	Confrère	2024

Brochure réalisée par le Comité du 40^{ème} anniversaire de la reconstitution du Serment des Arbalétriers.

En font partie : Paul Vanderroost, Arnaud Seeuws et Thierry Ganseman.
Merci aux confrères qui ont aussi œuvré en 2014 pour la rédaction de certains textes présents dans cette édition 2024.

Merci à tous les confrères qui ont participé à la conception de cette brochure tant par leurs textes que par leurs documents photographiques.

www.arbalétriers-enghien.be

Enghien le 16 juin 2024